

Formation aux points de contrôle « Rénovation Globale » dans le cadre des opérations standardisées

🕒 DURÉE : 1 jour (7 heures)
09h00-12h00 13h00-17h00

PUBLIC

Chefs d'entreprise, stagiaires, salariés d'entreprises, contrôleurs techniques

EFFECTIF

Maximum 12 participants

PRÉ-REQUIS

Etre un professionnel du bâtiment expérimenté, être salarié, stagiaire ou en cours d'embauche d'un organisme de vérification accrédité par la COFRAC ou en cours d'acquisition, maîtriser la langue française à l'oral et à l'écrit.

NATURE DE LA FORMATION

Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances

MODALITES PEDAGOGIQUES

Exposé, étude de cas

MOYENS ET PÉDAGOGIQUES

Support papier ou numérique

VERIFICATION D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

La signature des feuilles d'émergence contresignées par le formateur permettra le suivi de l'exécution de la formation.

La fiche d'évaluation de la formation complétée par chaque stagiaire permettra la mesure de sa satisfaction.

Les acquis de la formation seront évalués pendant et en fin de formation sous forme d'études de cas, mises en situation, tests.

La formation est sanctionnée par la délivrance d'une attestation de formation conforme aux dispositions de l'article L.6353-1 dernier alinéa du Code du Travail.

PROFIL FORMATEUR

Formateur expert en rénovation énergétique, Auditeur RGE pour QUALIBAT
Réfèrent technique : Cyril DUBOURG
Réfèrent pédagogique : Cyril DUBOURG

EQUIPEMENT PERSONNEL OBLIGATOIRE

Matériel de prise de note (Bloc-note, stylo...)
EPI non requis pour cette formation

ACCESSIBILITE

Nous contacter.
Réfèrent handicap : Cyril DUBOURG

À PRÉVOIR / À NOTER

Possibilité de réaliser cette formation en INTRA ENTREPRISE

OBJECTIFS

Cette formation permet aux professionnels du bâtiment de :

- Identifier les non-conformités et les contre performances liées aux travaux de mise en œuvre des travaux réalisés
- Connaître le détail d'un audit énergétique
- Connaître le contexte réglementaire, les référentiels, les critères techniques et matériaux utilisés.
- Identifier les points de contrôle de l'audit COFRAC

PROGRAMME

Définitions, rappels et contexte

- Rappels succincts sur la thermique du bâtiment
- Zoom sur les besoins couverts (ECS)
- Définitions des systèmes passifs
- Définition des systèmes actifs
- Définition de la performance
- Rappel sur la fiche CEE « Rénovation Globale »

Présentation de l'audit et de ces éléments

- Présence de l'audit
- Etat des lieux général
- Estimation de performance
- Proposition de travaux
- Les scénarii de travaux
- Les performances et classement pour chaque scénario
- Estimation des économies d'énergie
- Estimation des montants de travaux

Points de contrôle

- Définition de non-qualité
- Pourcentage minimal de parois isolées
- Entreprise réalisatrice de l'audit certifiée
- Information du devis (Descriptif, adéquation matériel/matériaux en adéquation avec l'audit
- Preuve de réalisation par entreprise RGE
- Respect des Règles De l'Art
- Les surfaces prises en compte

QCM de validation des acquis